



POLE AFFAIRES EUROPEENNES

ATTESTATION DE LUTTE ANTIFRAUDE

Conformément aux dispositions de gestion de risques et de lutte anti-fraude

dans le cadre de la programmation des fonds européens 2021-2027

Je soussigné, (prénom, nom), représentant légal de l'entreprise
..... n° siret :

Je m'engage à mettre en place des actions visant à prévenir et lutter contre la fraude dans le cadre du projet relatif à ma demande d'aide européenne.

Je suis informé qu'au sens de l'Union Européenne, est constitutif d'une fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union :

a) en matière de dépenses, tout acte ou omission intentionnel relatif :

- à l'utilisation ou à la présentation de déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets, ayant pour effet la perception ou la rétention indue de fonds ou d'avoirs provenant du budget de l'Union ou des budgets gérés par l'Union ou pour son compte,
- à la non-communication d'une information en violation d'une obligation spécifique, ayant le même effet,
- au détournement de tels fonds à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont initialement été octroyés ;

b) en matière de recettes, tout acte ou omission intentionnel relatif :

- à l'utilisation ou à la présentation de déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets, ayant pour effet la diminution illégale de ressources du budget de l'Union ou des budgets gérés par l'Union ou pour son compte,
- à la non-communication d'une information en violation d'une obligation spécifique, ayant le même effet,
- au détournement d'un avantage légalement obtenu, ayant le même effet.

Je m'engage à informer spontanément l'Autorité de Gestion, de toute situation susceptible d'être interprétée comme une fraude au sens de l'Union.

Fait à.....,

Le

Pour valoir ce que droit

Prénom, Nom et signature du représentant
légal, cachet de l'entreprise

NB. Cette attestation est à compléter et à signer pour tous les porteurs de projet qui sollicitent une aide européenne. Elle est à joindre au dossier de demande d'aide.